



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 87385

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la situation des parents d'enfants lourdement handicapés. Le récent drame de Saint-Malo, où une mère a étranglé par désespoir sa fille de huit ans infirme cérébrale puis a tenté de mettre fin à ses jours, a mis tragiquement en lumière la vie de sacrifices et d'extrême solitude de ces parents. Ce drame a également rappelé la nécessité de mettre en place un véritable statut de l'aidant familial, qui protège le ou les parents à travers un revenu, des cotisations retraite et une validation des acquis de l'expérience. Il lui demande, par conséquent, de lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87385

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9596

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)